



DIFFICULTÉS FINANCIÈRES Les signes avant-coureurs

Dans la vie d'une entreprise, il arrive parfois de sentir des difficultés liées à ses finances, qui se traduisent par un manque de liquidités, des retards dans la production ou dans le paiement des salaires. Savoir reconnaître les indices aide à agir rapidement pour mettre fin aux difficultés financières et limiter leur impact.

PAR SALIM WAZZOUI

Face à une telle situation, un manager doit comprendre la situation, anticiper les solutions possibles et faire le bon choix. L'important est d'agir, et ce, quel que soit votre objectif. Sur la base de plusieurs cas rencontrés lors de nos missions de conseil ou d'audit, nous avons sélectionné les indices les plus forts qui devraient alerter tout manager sur le risque de difficultés financières qui peuvent surgir à court terme.

LA LIQUIDITÉ, LE NERF DE LA GUERRE !

Il ne faut jamais oublier que la trésorerie est le nerf de la guerre. Car quel que soit le nombre de contrats que vous aurez signés, si vous n'avez pas la trésorerie pour payer vos charges, les salaires, etc. vous n'allez pas pouvoir tenir jusqu'à ce que les contrats soient facturés. Nous avons déjà rencontré des cas de sociétés qui disposaient de carnets de commande importants, mais qui n'avaient pas pu honorer leur engagement, faute de trésorerie, et certaines entreprises ont même fini par mettre la clé sous le paillason ! Pour éviter cela, il faut surveiller sa trésorerie : elle doit être égale au moins à 3 mois de charges/frais. Donc, votre trésorerie doit vous permettre de tenir 3 mois sans chiffre d'affaires. Si ce n'est pas le cas, il est fortement conseillé de prévoir un financement bancaire à court terme (avance sur facture, découvert...).

LE CHIFFRE D'AFFAIRES, UN INDICATEUR PERTINENT

Votre chiffre d'affaires vient en deuxième position, et surtout votre chiffre d'affaires réalisable, qui est un indicateur clé de la santé financière de votre entreprise, puisque c'est votre chiffre d'affaires qui est votre source de trésorerie. Il faut prendre en considération le chiffre d'affaires réel et encaissable, et non les contrats signés qui pourraient être annulés. En général, vous devez intégrer le principe

d'encaissement pour avoir une vision à moyen terme de vos recettes. Cela vous permettra de mieux anticiper les dépenses et d'avoir un plan de trésorerie adapté à la réalité de votre chiffre d'affaires, et de mieux percevoir l'urgence ou non de votre besoin en trésorerie.

LA MARGE COMMERCIALE, JE GAGNE OU NON ?

La marge commerciale, qui est appelée aussi la marge brute, est un indice de taille qu'il faut toujours surveiller de très près, car même si vous réalisez un chiffre d'affaires important, mais que vous enregistrez presque autant de dépenses que de recettes, alors votre entreprise risque de subir des difficultés financières énormes. Même en réalisant plusieurs dizaines de millions de chiffre d'affaires, votre société risque d'être en faillite face à une marge commerciale trop faible. Il faut revoir son organisation, ses structures de coûts, ses prix, ses commerciaux, etc. Pour cela, il est important de disposer d'un reporting comptable mensuel pour avoir une idée très précise de votre marge.

LE RISQUE EXTÉRIEUR, LE GRAND INCONNU

Aussi, la santé financière de votre entreprise dépend de risques extérieurs. Même si votre entreprise fonctionne bien à un moment précis, si le marché évolue dans le mauvais sens, il est possible que cela ne dure pas. Parmi ces risques, on cite le changement de la législation, comme c'était le cas lors du changement des lois régissant les importations en Algérie, l'arrivée d'une innovation inattendue, arrivée d'un concurrent, obsolescence d'une technologie, etc. Tous ces éléments peuvent conduire, progressivement ou brutalement, à une évolution de la santé financière de votre entreprise. Soyez vigilant, maintenez une veille active. Et ce, de manière à réagir vite.

L'ESSENTIEL À RETENIR :

La règle générale en entreprise est plus les difficultés sont prises en amont, plus leur traitement sera efficace. Ci-dessous nos conseils pratiques pour anticiper toute difficulté financière qui pourrait perturber la continuité d'activité de votre entreprise :

- Mettre en place un tableau de bord mensuel (reporting) et accorder une attention particulière à l'évolution du chiffre d'affaires, de la marge commerciale et du résultat net mensuel.
- Etablir régulièrement le plan de trésorerie de votre entreprise.
- Etablir régulièrement une balance entre clients et fournisseurs. Le contrôle régulier de ces éléments permet à l'entreprise de rester loin de la zone rouge, de sauver les emplois, augmenter la rentabilité, limiter les dépenses et assurer une continuité de son activité.



Salim Azzouz

Commissaire aux comptes
Expert judiciaire

Tel : +213.770.572.163

E-mail : contact@cabinet-azzouz.com

Site web : www.cabinet-azzouz.com